



**Amicale des
Sapeurs-pompiers
des Montagnes neuchâtelaises**

Sap'info

N° 2/2004

Sommaire

Le mot du président	p. 1
Sortie cartes et boules	p. 3
Feu d'appartement Charrière 89	p. 4
Procès-verbal de l'assemblée générale 2004 de l'"ASPMN"	p. 7
Sortie annuelle familiale	p. 12
Hommage aux combattants du feu	p. 13
 Une personne fortement intoxiquée au cyanure dans le feu de son appartement	 p. 14
Un nouveau venu transport d'eau	p. 16
Tournoi de foot des Brenets	p. 18
Instruction du poste permanent au SSA de Genève	p. 19
Texte lacunaire du Rallye ASPMN du 26 septembre 2004	 p. 22
Les vœux du comité	p. 23
La nouvelle caserne	p. 24

Le mot du président

Chers (es) amis (es) pompiers,

Le voici enfin ce 5ème journal de l'ASPMN, et oui, nous avons un peu de retard, en effet, notre précédent imprimeur, ne pouvant plus assumer la dite impression, nous avons dû nous mettre à la recherche d'une société, qui pouvait faire ces journaux à un prix convenable, et de bonne qualité.

Concernant nos différentes activités, les dernières animations ont eu bien du succès, que cela soit la soirée méchoui, la sortie annuelle ou le rallye torrée. La sortie VTT quant à elle est un peu plus mitigée, seul 3 courageux étaient venu braver le froid et ce beau parcours établi par notre Ministre des sports. Quant au pique nique qui suivi, une quinzaine de personnes était venue faire les grillades.

La prochaine soirée annuelle, se déroulera à l'Hôtel des Trois Rois au Locle, sur le thème du Karaoké, la date ainsi que le menu vous parviendront ultérieurement.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu au mois de mars 2005 à Chaux-de-Fonds (date et lieu suivront), ce sera pour moi l'occasion de remettre ma place de Président de l'ASPMN, ma famille et mon nouveau poste de travail me prenant beaucoup de temps. Mais quoi qu'il en soit, je souhaite rester au sein du comité, mais en tant qu'assesseur (s'il y a

encore de la place). Depuis le 19 septembre 2002 date de la fusion de nos anciennes sociétés, tout le comité a effectué un grand travail, et c'est donc l'esprit tranquille que je quitte mon poste de Président.

Pour conclure, réserver la date du 19 décembre 2004, à la Maison du Peuple, notre match au loto aura lieu, faite de la pub, c'est une journée importante pour nous. Si vous avez du temps, venez jouer.

Au plaisir de vous rencontrer, je vous présente chers et chères collègues mes meilleures salutations.

Le président
Steeve Franchon

BAR - RESTAURANT La cheminée



Spécialités au feu de bois
Restauration chaude jusqu'à la fermeture
Au bar: cocktails et grand choix de whiskys

Rue de la Charrière 91
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 62 87
www.lacheminnee.ch

Proposition du Chef

Escalope de foie gras poêlée
avec sa garniture

Filet de bœuf à la cheminée,
sauce aux morilles
frites maison et légumes du marché

Ronde des fromages

Parfait damassine maison

Fr. 75.-

Sortie cartes et boules

Le samedi 15 mai dernier s'est déroulé le match aux cartes et boules, au restaurant des Roches-de-Mauron. Le rendez-vous était fixé à 18h00. Après avoir profité de la vue sur le barrage du Châtelot, sous un soleil radieux, les participant au nombre de 15, se sont rendu à l'intérieur de l'établissement pour les compétitions. En raison du manque de participant (2 inscrits) aux cartes, tout le monde s'est rallié au jeu de boules. La compétition s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, souvent le verre à la main. Chaque participant avait droit à 10 lancés sur chaque piste.

Après l'effort, copieux un repas a été servi. Tous ont apprécié ces délicieux mets ainsi que la magnifique présentation. Le repas s'est terminé par un dessert à choix mais c'est nettement le fameux signe du Doubs qui a eu la cote. Notre président l'a apprécié au point de le snifer.

La proclamation des résultats s'est faite au court du repas. Le maximum de points était de 180. Voici le classement.

1er R.Spycher 114 pts. Il gagne un T-Shirt et une casquette de l'ASPMN.

2ème D. Cattin 106 pts. Il gagne une casquette de l'ASPMN.

3ème G.Ruchet 104 pts. Il gagne un T-Shirt de l'ASPMN.

Viennent ensuite, M. Schafroth, 103 pts; M. Ryter, 98 pts; N. Brossin, 97 pts; F. Bouquet, 96 pts; P. Leuthold, 95 pts; Ph Petermann, 93 pts; S. Franchon, 90 pts; D. Guenin, 89 pts; O. Floc'h, 88 pts; Ch. Bourquin, 84 pts; B. Cattaneo, 78 pts; M. Terranova, 73 pts.

Je tiens à remercier tous les participants à cette agréable soirée et à féliciter chacun pour sa prestation au lancé de boules.

Le comité se penchera prochainement sur cette manifestation qui pourrait désormais se dérouler au XL Bowling. Les joueurs de cartes pourront s'adonner à leur compétition dans la salle du restaurant, alors que les joueurs de boule se pourraient se mesurer sur un jeu de quilles plus modern.

Je vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de cette manifestation.

L'organisateur : M. Schafroth

Feu d'appartement Charrière 89

Le mercredi 21 avril 2004 à 5h27, les hommes du poste permanent, paisiblement endormis, sont brusquement tirés de leur sommeil, par une alarme feu au 89 de la rue de la Charrière à La Chaux-de-Fonds.

Les six hommes se rendent sur place au moyen de la mazda, FPTL, EPA-1 ainsi que d'une ambulance.

Rapidement, la situation devient limpide. L'appartement du rez-de-chaussée, ouest est la proie des flammes. Ces dernières lèchent la façade sud du bâtiment jusqu'au troisième étage. Certains locataires se trouvent aux fenêtres et appellent au secours. D'autres on quitté leur logement au moyen d'une corde confectionnée avec des draps et nous attendent sur la marquise de l'entrée alors que d'autres encore, sont tout simplement resté endormis.

Une lance est rapidement mise en action à l'extérieur du bâtiment pour empêcher la progression des flammes aux étages supérieurs. Deux hommes sous protection de la respiration sont engagés à l'intérieur pour effectuer l'évacuation des locataires, bloqués par une épaisse fumée. Une seconde lance est mise en action à l'intérieur du bâtiment pour éteindre l'important brasier. Vu la panique qui régnait, les locataires sont enjointes de rester dans leur logement et de fermer portes et fenêtre, en attendant les secours.



L'EPA est déployée afin d'effectuer des sauvetages depuis l'extérieur du bâtiment. Cinq personnes sont libérées de leur fâcheuse posture par ce moyen. Ce n'est pas moins d'une quarantaine de locataires, un chien et un chat qui sont évacués suite à ce sinistre. La tâche ne fut pas simple, en raison des lignes de bus et des véhicules stationnés au bord de la route.

Rapidement, il a fallu se rendre à l'évidence que de nombreuses personnes avaient été incommodées par la fumée et qu'elles devraient être conduites à l'hôpital pour un contrôle. Deux ambulances supplémentaires ainsi que le SMUR sont demandés sur place. Douze personnes sont ainsi triées et transportées aux urgences de l'hôpital. Elles ont pu quitter l'établissement après avoir subi quelques contrôles.

L'organisation de renfort (groupe jour 1 et groupe 110) a été alarmée pour prêter main forte aux hommes de poste permanent. Plusieurs missions leurs sont attribuées, et malgré l'ampleur de l'intervention, tout s'est déroulé dans une atmosphère calme et de bonne coopération.

Au vu de la forte concentration de monoxyde de carbone (env 90 ppm) dans l'appartement sinistré, le ventilateur à surpression est mis en fonction ainsi que le ventilateur TYPHOON, lequel a servi à l'aspiration des gaz ceci pour que les inspecteur de police puissent mener leur enquête sans danger d'asphyxie.



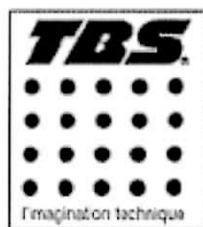
App. M. Schafroth

Le service assistance de FORMUS a pris en charge 22 personnes à l'abri PC de Numa-Droz, ceci jusqu'aux environs de 10h.



Daniel-Jeanrichard 15
2400 Le Locle
032/931.17.20

"mode de vie ..."



AIGLE



Wrangler

SWITCHER



Vêtements - Chaussures - Accessoires

Bientôt Noël, n'oubliez pas

T-shirt de l'ASPMN

De couleur blanc- chiné et en taille M, L et XL

Casquette de l'ASPMN

De couleur beige et en taille réglable

20.- pièce



**Amicale des
Sapeurs-pompiers
des Montagnes neuchâtelaises**

Procès-verbal de l'assemblée générale 2004 de l'ASPMN

Mercredi 17 mars 2004 à 19h30
à l'Hôtel des Trois Rois au Locle,
Salle du 6e étage

Ordre du jour : annexé au présent
Procès-verbal (annexe 1)

L'Assemblée est ouverte à 19h30
précise par son président, Monsieur
Steeve FRANCHON. Ce dernier
souhaite la bienvenue aux mem-
bres présents et demande si ceux-
ci ont des modifications à apporter
à l'ordre du jour. Personne ne se
manifeste. Le président précise que
le rapport du caissier ne se fera pas
dans la chronologie prévue par l'or-
dre du jour mais en troisième posi-
tion. En effet, le caissier étant mal
portant, il souhaite prendre congé
de l'Assemblée le plus rapidement
possible.

1. Appel et nomination des scrutateurs

Le président procède à la nomina-
tion des scrutateurs, conformément
à l'article 8 des Statuts. Sont
désignés Messieurs Jean-Jacques
FLURY, Vincenzo MODAFFERI et
Marcel DUCOMMUN.

Monsieur Marc SCHAFFROTH a fait
circuler une liste des présences,
liste annexée au présent procès-
verbal sous chiffre 2. Au surplus, ce
dernier donne les noms des mem-
bres excusés (20 personnes). Pour
le détail, il sied de se référer à la
liste précitée.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 mars 2003

Le président propose de renoncer à
la lecture du procès-verbal cité en
exergue à mesure que celui-ci a été
publié dans le Sap'Info. Cette
proposition ne rencontre aucune
objection et dit procès-verbal est
accueilli à l'unanimité.

6. Rapports annuels

b) du caissier

Le caissier donne lecture de son
rapport à l'Assemblée ; celui-ci est
quotté sous chiffre 3 et accompa-
gné des documents "Budget 2003
ASPMN" et "Bilan de fin d'année".
Le soussigné relèvera simplement
que la fortune de l'ASPMN
ascendait à CHF 32'853.46 au 1er
janvier 2003 et qu'une diminution
de CHF 1'420.88 était enregistrée
au 31 décembre de la même
année. Il est également opportun
de souligner que Monsieur Laurent
PÉQUIGNOT a pris congé de son
poste de caissier au 31 décembre
2003. Pour le surplus, on peut se
référer à l'annexe prémentionnée.

Sur proposition du président, les
comptes sont acceptés à l'unanimité
des membres présents.

Souffrant et égotant, le caissier
quitte l'assemblée à 19h38.

c) des vérificateurs de comptes

En toute logique, le président propose de procéder au rapport des vérificateurs de comptes. Messieurs Xavier HUTER et Frédéric HAINARD étant excusés, c'est le soussigné qui donne lecture du rapport de ces derniers (annexe 4) à l'Assemblée. En résumé, les vérificateurs demandent que les comptes bancaires non-utilisés soient clôturés immédiatement et suggèrent au prochain caissier de mettre en place une comptabilité en partie double. Le vote de décharge est proposé. Les vérificateurs proposent d'être réélus pour une nouvelle période.

Le président précise que le compte de l'ancienne société du Locle est d'ores et déjà clôturé et que celui de l'ancienne société chaux-de-fontaine est sur le point de l'être. Il ajoute qu'il n'y a pas lieu de procéder à une élection de nouveaux vérificateurs de comptes, la période administrative prévue par l'article 19 des Statuts n'étant pas encore arrivée à son terme.

Sur proposition du président, le rapport des vérificateurs est accepté, ceci à l'unanimité.

3. Correspondance et affaires courantes

Le président précise que le classeur des envois est à la disposition des sociétaires qui souhaitent le consulter. Monsieur Marc SCHAFROTH, titulaire de la chaire de correspondance au

sein de l'ASPMN, expose qu'il est aidé dans la fastidieuse tâche des envois par certains membres qu'il remercie chaleureusement. Il relève également que suite à ce qui avait été décidé à la dernière Assemblée générale, un ordinateur et une imprimante laser ont été acquis pour un montant total de CHF 2'940.-, soit bien en dessous du budget qui avait été fixé à CHF 5'000.-. Dorénavant, toute la correspondance de l'ASPMN est concentrée sur cet ordinateur. Pour terminer, Monsieur Marc SCHAFROTH indique que des casquettes à l'effigie de notre amicale sont disponibles au prix de CHF 20.- l'unité.

4. Admissions - Démissions - Exclusions - Décès

Le secrétaire - correspondance, le même Marc SCHAFROTH, indique qu'il y a une demande d'adhésion qui a été formulée par Monsieur Jorge REY. La requête de ce dernier est acceptée à l'unanimité.

Huit personnes ont démissionné de l'Amicale ; pour le détail, il sied de se référer à la liste rédigée par le secrétaire - correspondance (annexe 5)

Ce dernier annonce finalement le décès en cours d'année de Monsieur Pierre GIACOMINI. Une minute de silence est observée en sa mémoire.

5. Membres honoraires

Monsieur Marc SCHAFFROTH s'est également occupé de dresser la liste des membres honoraires, en conformité avec l'article 8 des Statuts. Quarante et une personnes sont concernées (annexe 6). Un diplôme, crée par le sempiternel prénommé, est remis aux membres honoraires présents, celui des absents leur étant envoyé par la poste. Des applaudissements nourris congratulent les jubilaires présents.

Le président ne manque pas de féliciter ces derniers pour leur fidélité et remercie finalement, en un pléonasme furtif et spontané, Monsieur Marc SCHAFFROTH pour l'excellent travail qu'il fournit, notamment à cette occasion.

6. Rapports annuels

a) du président

Le président donne lecture à l'Assemblée de son rapport annuel (annexe 7). Il évoque notamment les activités qui se sont déroulées en 2003, le Téléthon, le Groupement des sociétés locales et ses perspectives d'avenir. Pour le détail, il convient de se référer à l'annexe susmentionnée.

Il est applaudi par l'assemblée.

7. Nomination de deux membres au comité

Le président indique qu'en cours d'exercice, deux démissions au sein du comité sont à signaler. Il s'agit de la défection de Monsieur Christian ROLLAT du poste de responsable du journal et de celle de Monsieur Laurent PÉQUIGNOT, telle que mentionnée plus haut.

Se présente pour le poste de caissier, Monsieur Sylvain JOCCALLAZ. Ce dernier est élu par acclamation et pieusement félicité par le président.

Se présente pour le poste de responsable du journal, Monsieur Marco TERRANOVA. Ce dernier est élu par acclamation et félicité avec empressement par le président.

Les démissionnaires sont remerciés par le même président pour leur bon travail.

8. Cotisations 2004

Le président propose de maintenir les cotisations 2004 à CHF 25.-. Cette proposition est acceptée à l'unanimité

9. Divers

Sous ce chapitre, le président rappelle que des casquettes de l'ASPMN sont désormais disponibles, de même que des T-shirts.

Le président expose qu'il a été approché par le président de l'association des villes jumelées du Locle, Monsieur PHILIPPEKIN. Ce dernier organise une fête entre Le Locle et Gérardmer (F) et souhaite notamment organiser des joutes sportives, en y impliquant les sociétés locales, dont notre amicale. Monsieur Steeve FRANCHON propose que quelqu'un soit désigné à l'effet de s'occuper de cette possibilité offerte par Monsieur PHILIPPEKIN. Monsieur Mario FEDI est pressenti par l'Assemblée pour cette tâche.

Monsieur Robert HEINIGER déclare regretter que le match aux cartes et boules se déroule un samedi. Le président s'en voit désolé et rappelle qu'il est toujours éminemment difficile de contenter chacun. Nonobstant cette remarque, il propose de tenir compte de ce regret pour la prochaine édition.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le président déclare mettre un terme à la 2e Assemblée générale de l'ASPMN et invite cordialement ceux qui le souhaitent à venir partager un repas.

Monsieur Robert HEINIGER interrompt le président pour féliciter chaleureusement le Comité et le remercier pour tout le travail effectué.

L'Assemblée est levée à 20h12.

Ainsi fait à La Chaux-de-Fonds en un exemplaire le 17 avril 2004, sur la base des notes personnelles du sous-signé. Copie de l'original est transmise à Monsieur Marc SCHAFROTH qui en assurera la distribution usuelle.

Jean-Marie Röthlisberger

Annexe :

- 1 : ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ASPMN du 17 mars 2004
- 2 : liste des présences
- 3 : rapport du caissier, accompagné du "budget 2003 ASPMN " et du "bilan de fin d'année 2003 "
- 4 : rapport des vérificateurs de comptes
- 5 : liste des demandes d'adhésion, démissions et décès
- 6 : liste des membres honoraires
- 7 : rapport du président

É
L
E
C
T
R
I
C
I
T
É

STEEVE
FRANCHON

Sàrl

BREVET FÉDÉRAL

COURANT FORT
DÉPANNAGE
TÉLÉPHONE
PARATONNERRE
DéTECTION INCENDIE

LA COMBE-JEANNERET 3
2400 LE LOCLE
TEL 032.932.30.01
FAX 032.932.30.02
NAT 078.738.40.01

*Vendre, louer, gérer vos biens immobiliers :
c'est notre métier !*

GÉRANCE CHARLES BERSSET SA

Rue Jardinière 87
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032-910.50.22



Gérance et courtage d'immobiliers, administration de PPE

Q

QUALITÉ DU BOUCHER

GRUNDER S.A.
boucherie-charcuterie

Place du Marché - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 968 35 40 - Fax 032 968 33 57

A votre service depuis 1945

Sortie annuelle familiale

Le samedi 4 septembre 2004 à 7h30, 38 personnes (adultes et enfants) sur 41 inscrites ont pris le car pour une journée de détente et de plaisir. Le soleil était de la partie tout comme la bonne humeur de chaque participant.

Nous avons d'abord pris la route pour le Valais où nous étions attendu au labyrinthe d'Evionnaz. Sous un soleil radieux, cette première étape a permis à chacune et chacun de se divertir dans un enchevêtrement de chemins tracés par des thuyas. Chercher des coffres fort et tenter sa chance de les ouvrir en trouvant la bonne combinaison ainsi que les autres attractions du parc ont amusé les participants.

A la sortie du labyrinthe, l'heure du lunch avait sonné. Par groupe les gens se sont attablés dans divers endroits du parc pour se restaurer. Par la suite des activités étaient encore réalisables. C'est ainsi que certains se sont adonnés aux vélos farfelus, alors que d'autres faisaient des parties de fléchettes ou encore pour certains une petite sieste.

A 14h00 nous avons repris le car, direction Lausanne où nous étions attendu pour une visite du SSI. Trois collaborateurs en service nous ont chaleureusement accueilli puis la visite a débuté par la projection d'un film relatant la vie et les diverses tâches du service. Ensuite trois groupes ont été formés afin de visiter la caserne. Garages, locaux d'entretien, musée et partie habitation pour le personnel en service nous ont été présentés. Une visite intéressante et surprenante de plus de deux heures.

Après avoir pris congé de nos guides, nous avons pris le chemin du retour. Une halte de 10 minutes a encore eu lieu au restauroute de Bavoix, puis nous sommes arrivés, fatigué mais heureux à notre point de départ.

Fin d'une journée qui laissera certainement de très bons souvenirs et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle aventure.

Marc Schafroth
Coorganisateur

Hommage aux combattants du feu.

Tu voulais devenir pompier
Tu en avais toujours rêvé
J'étais si fière de ton métier
Et de tant de volonté.
Aujourd'hui, tu nous as quitté
Je n'y étais pas préparée
Tu as sauvé une vie
Mais c'est toi qui as péri
Dans cette maison en flamme
Tu n'entendais que les larmes
De cet enfant apeuré
Sans penser au danger
Tu faisais ton métier
C'était tout ce qui t'importait
Au milieu de cet incendie
Tu ne te souciais que du petit
Sa mère était soulagée
De retrouver son bébé
Mais elle n'a pas imaginé
Que tu pourrais y rester
La maison s'est écroulée
Tu es resté bloqué
Tes collègues n'ont pas pu te sauver
Malgré une lutte acharnée
Ils ont déblayé
Avec l'espoir de te trouver
Mais contre cette poutre qui sur toi est tombée
Tu n'es pas parvenu à lutter
Aujourd'hui, tu es celui
Qui a sauvé une vie
Et ton souvenir brûle encore
Tout au fond de leur cœur
Tu as accompli ton devoir
C'était ton histoire
Et ton fils est très fier
Du courage de son père
Il a trouvé son métier
Il veut devenir pompier
Et même si le feu t'a emporté
Je le laisserai te succéder.

A la mémoire de nos 7 confrères de Schönenwerd et de Gretzenbach
morts en intervention le samedi 27 novembre 2004.

Une personne fortement intoxiquée au cyanure dans le feu de son appartement

Intervention particulière !

Le dimanche 14 mars 2004 il est 18h53, l'alarme retentit sur les pagers "Feu appartement 3e étage, Daniel-JeanRichard 43" Mesure d'urgence, le chef d'intervention demande une ambulance au départ du Locle.

Arrivés sur place le Lieutenant et le Caporal partent en reconnaissance dans l'immeuble.



Immeuble rue Daniel-JeanRichard 43

Dans un premier temps la fumée n'est pas perceptible, mais une odeur âcre les dirige vers la porte ou un dégagement de fumée s'échappe d'un appartement par le haut de la porte, sis au 3e étage. Le Lieutenant demande la caméra thermique et une équipe sous protection respiratoire pour pénétrer dans l'appartement. Un pied de biche sera nécessaire pour forcer la porte en bois massif, une fois celle-ci ouverte une épaisse fumée nous empêche de voir le fond de l'appartement.

La caméra thermique est utilisée pour découvrir que la source de chaleur provient de la pièce située au bout du corridor.

Alors que rien ne nous fait penser qu'une personne se trouve dans l'appartement, quelle n'est pas notre surprise lorsque nous entendons quelqu'un tousser, immédiatement une équipe sous protection respiratoire composés de 2 sapeurs est engagée pour le sauvetage de cette personne, qui est trouvée couchée sur le sol de sa cuisine où la cuisinière à gaz brûle encore, il est 19h 08.

Au moment où l'équipe gaz apparaît avec la patiente dans un état critique, l'équipe du smur "service médical d'urgence" est appelé sur place.

Les ambulancier et la Doctoresse du SMUR constatent que la patiente souffre d'une détresse respiratoire avec fort tirage, ainsi que des brûlures au 1er et 2e degré au talon et derrière les genoux.

A 19h12 nous demandons une personne en renfort pour l'évacuation de la personne incommodée par les fumées au moyen de l'E.P.A (Echelle Pivotante Automatique)

L'extinction de la cuisinière est effectuée au moyen d'un extincteur mouillant, feu éteint à 19h18.

Une fois la personne ramenée au sol, elle est rapidement transportée dans l'ambulance ou le médecin prendra la décision d'intuber la patiente pour éviter toute complication pendant le transport à l'hôpital de La Chaux-de fonds, ou elle sera admise au soin intensif.

Après auscultation de la patiente le médecin diagnostiquera une intoxication au cyanure, due aux noyaux d'olives qui ont brûlé.

A noter que la patiente voulait sécher des olives dans son four à gaz.



Il est à noter qu'aucune autre matière dans la cuisine a brûlé.



Précisons qu'un pompier ainsi que la Doctoresse du SMUR ont été incommodés par les fumées

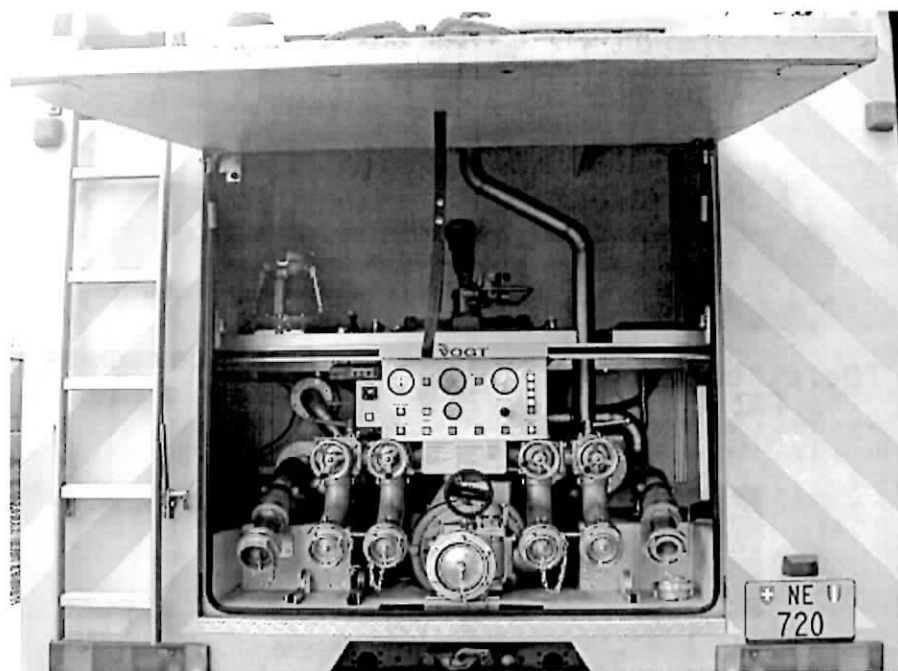
Fin de l'intervention à 20h30 pour les hommes du feu et à 21h30 pour les deux ambulanciers.

Appointé Philippe Petermann

Un nouveau venu transport d'eau



Chassis:	Man TGA 32-460
Puissance:	460 ps
Poids:	32 t
Transmission:	4x8
Longueur:	9,76m
Largeur:	2,55 m
Hauteur:	3,30 m
Pompe:	Ziegler 34/8 Amorçage par système Trocomat débrayable Vanne d'alimentation automatique Régulation automatique de la pression
Citerne:	18.000 lt entièrement en fibre
Canon à eau fixe sur le toit:	Vogt à jet creux débit jusqu'à 1200lt/min
Particularités: - Simple - Sombre - Efficace - Machinerie entièrement dans le caisson arrière - Chauffage de la machinerie par Webasto	





Têtes multibroches
FAZ



Etampes
Découpages
Travaux sur presse



Frappe de cadrans



Jeanrenaud SA

Alexis-Marie Raget 72
2305 La Chaux-de-Fonds
☎ 032 / 967 95 00
✉ 032 / 967 95 10

Tournoi de foot des Brenets

Les 14 et 15 août dernier a eu lieu le traditionnel tournoi de foot des Brenets.

Se fut un franc succès puisqu'il s'agit du meilleur résultat sportif de toute l'histoire de l'ASPMN. Notre équipe a effet terminé au 7ème rang sur 32. Heureusement pour nous qu'on a pu compter sur des renforts de talent pour y arriver car de nombreux joueurs de l'amicale se sont désistés à la dernière minute.

Le samedi soir s'est déroulée l' incontournable gommeuse partie suivie de la soirée disco, là nous étions 3 participants de l'amicale, mais l'ambiance était au beau fixe.

Pour conclure, je me permets de remercier tous les joueurs de l'équipe ainsi que nos renforts, et je vous encourage à remettre ça l'année prochaine.

Olivier Floc'h
Ministre des sports

Instruction du poste permanent au SSA de Genève



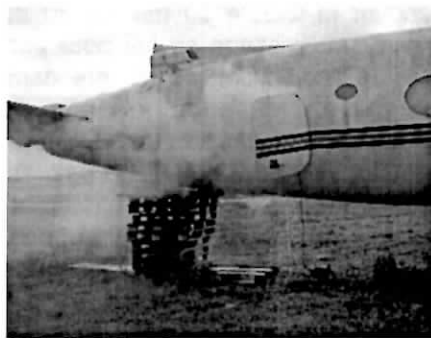
Dans le cadre de la formation continue, le personnel des trois sections du poste permanent se sont rendu au SSA de Genève pour suivre une instruction sur la tactique d'intervention en cas de sinistre sur avion.

Une journée de cours a été dispensée à chaque section par un membre du SSA. Le repas pris en caserne avec le personnel de la sécurité aéroport, nous a permis un échange sympathique et constructif dans les méthode de fonctionnement et d'approche de la profession de sapeur-pompier.

Les thèmes abordés lors de la journée sont:

- Tactique et technique d'intervention sur moteur en feu;
- Tactique et technique d'intervention sur train d'atterrissage en feu;
- Tactique et technique d'intervention dans un avion enfumé.

La matinée était consacrée à la visite du site de l'Aéroport International de Genève



afin de se rendre compte des divers dangers et spécificités d'un tel lieu, et de nous familiariser aux problèmes d'intervention dans une zone strictement réglementée. Puis la partie théorique traitant des sujets précités à clos la matinée.

L'après-midi était consacrée à la mise en situation des différents thèmes. Nous avons ainsi pu tester l'approche et l'extinction d'un moteur d'avion en feu, ainsi que d'un train d'atterrissage. L'approche par deux équipes sous protection respiratoire se fait au moyen de deux lance en jet diffusés.



L'encagement de l'objectif par resserrage des jets creux afin de couvrir la totalité du moteur ou du train d'atterrissage se fait pour permettre l'adjonction de poudre dans la partie creuse du jet, afin de procéder à l'extinction totale et rapide du sinistre. Lorsque le feu est éteint, il est procédé au refroidissement des parties surchauffées. Parfois le travail de refroidissement peut durer plusieurs heures.

Pour terminer nous avons procédé à une intervention dans un avion enfumé, dont l'intérieur relate un atterrissage en catastrophe.

Le but de l'exercice est de pénétrer, créer une seconde ouverture pour permettre aux fumées de s'échapper et de rechercher des victimes.

Deux équipes sont engagées sous protection de la respiration. La première a pour mission de pénétrer avec une lance dans le but d'ouvrir une seconde issue afin de ventiler au plus vite l'intérieur de l'appareil. La seconde équipe suit immédiatement la première, équipée, elle aussi d'une lance, avec pour mission de rechercher et de sauver d'éventuelles victimes.

Pour nous, cette journée s'est révélée très instructive et riche en éléments nouveaux pouvant nous servir en cas d'intervention sur le site des Eplatures.

Sgt J.-J. Flury

App. M. Schafroth



Adjonction de poudre dans un des jets diffusés pour l'extinction du moteur.



XL BOWLING

18 pistes - Restaurant - Squash
Billards - Salle de jeux - Bar

BON Pour une
partie gratuite

Valable du LUNDI au JEUDI jusqu'au: 31.03.2005
(A l'exception des jours fériés et des veilles de fêtes)

Amicale des Sapeurs-pompiers des Montagnes neuchâteloise

50, rue L.-J.-Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. : 032 925 96 24
<http://www.xlbowling.ch>

MARBRERIE

MATHEZ SA

Rue de la Charrière 99

CH-2303 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032/968.93.38

Fax 032/968.94.09

<http://www.marbrerie-mathez.ch>

SAMI EQUIPEMENTS
AUSRÜSTUNGEN

Matériel protection incendie

Extincteurs

Matériel pour services d'incendie

Habillement professionnels et de sécurité

MAIL@SAMI-EQUIPEMENTS.CH

WWW.SAMI-EQUIPEMENTS.CH

Moirandat Philippe

Place de la Liberté 6 / CP 36
CH-2942 ALLE

Tél. bureau 032 471 33 35
Tél. privé 032 471 16 76
Fax 032 471 33 36
Natel 079 202 65 87

Texte lacunaire du Rallye ASPMN du 26 septembre 2004

Compléter les phrases à l'aide des mots au bas de la feuille.

1. Amener de l'eau à son
2. Ca de source.
3. C'est comme un coup d' dans l'eau.
4. échaudé l'eau froide.
5. comme de l'eau de
6. Comme une dans l'océan.
7., je ne pas de ton eau.
8. comme un dans l'eau.
9. Il n' a pas l'eau chaude.
10. J'en ai l'eau à la
11. de l'eau dans son
12. On pas les à l'eau claire.
13. Se à l'eau.
14. Se le bec dans l'eau.
15. Tant va la à l'eau qu'à la fin elle se
.....
16. entre deux eaux.
17. La qui fait le vase.
18. Il ne pas d'eau à la
19. Il y a de l'eau dans le
20. D'ici là, il beaucoup d'eau sous les
.....
21. à goutte, l'eau la pierre.
22. en eau trouble.

Proverbes français

23. L'eau fait, le vin
24. L'eau le vin, la charrette le,
la femme l'homme.
25. Il n'est pire eau que l'eau qui

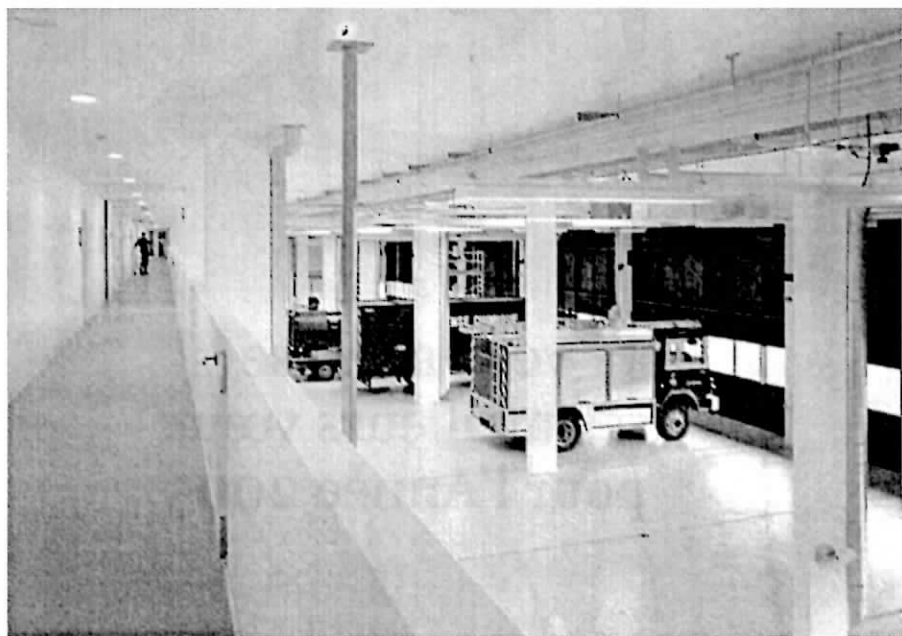
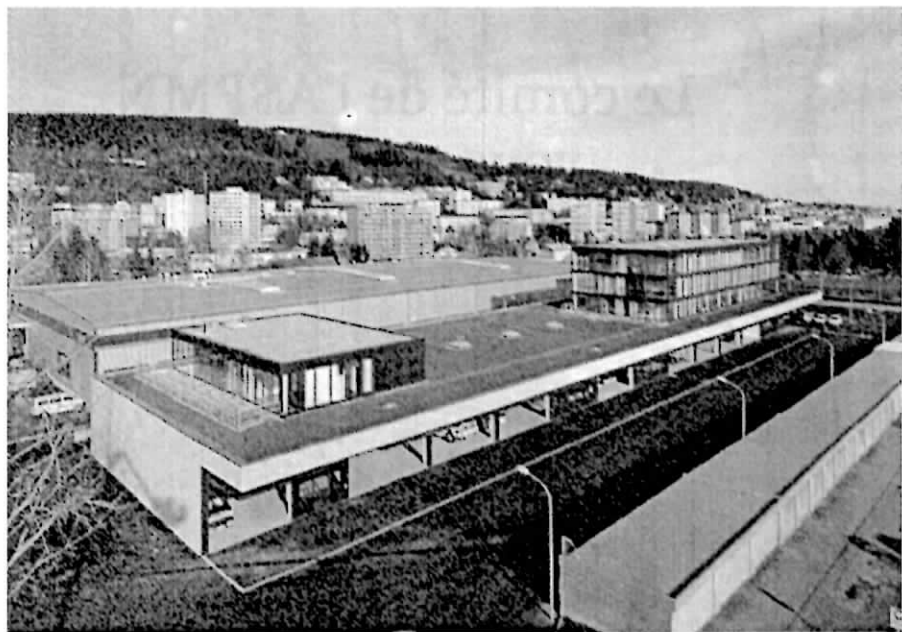
fontaine - chanter - goutte - cruche - jeter - heureux - moulin - inventé
mettre - engraisse - nager - creuse - trouverait - claire - chat - coule bouche
- roche - casse - goutte - gaz - vin - rivière - coulera - épée - ponts craint -
retrouver - poisson - chemin - boirai - goutte - naviguer - pleurer gâte - dort
- cochons - déborder.

Le comité de l'ASPMN
vous souhaite
un Joyeux Noël



et
vous adresse
ses meilleurs vœux
pour l'Année 2005

Cette fois ça y est, elle est prête !



Adresses utiles

ASPMN

Case postale 1331, 2301 La Chaux-de-Fonds
aspmn@bluewin.ch

Steeve Franchon *président*

Combe-Jeanneret 3, 2400 Le Locle, tél. 032 931 21 57
franchon@bluewin.ch

Claude Alain Beutler *vice-président*

Côte 5, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 96 22
beubeu@freesurf.ch

Sylvain Joccallaz *caissier*

XXII Cantons 46, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 913 12 35
joccallaz@swissonline.ch

Jean-Marie Röthlisberger *secrétaire aux verbaux*

Nord 175, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 079 669 46 93
jean-ma@caramail.com

Marc Schafroth *secrétaire correspondance*

Crêtets 141, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 926 00 44
marcassin@swissonline.ch

Olivier Floc'h *ministre des sports*

Hôpital 2, 2400 Le Locle, tél. 032 931 08 31
famille.olivier.floch@bluewin.ch

Marco Terranova *responsable du journal*

Progrès 39, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 079 772 40 08
ma_terranova@bluewin.ch

Bruno Cattaneo *assesseur*

Georges-Perrenoud 11, 2400 Le Locle, tél. 032 931 36 34

Ludovic Stauffer *assesseur*

Côte 21, 2400 Le Locle, tél. 032 931 05 08
staufferl@bluewin.ch

Amicale des Sapeurs-Pompiers des Montagnes neuchâtelaises
Rue du Châtelot 9
Case postale 1331
2301 La Chaux-de-Fonds